

15. Procédures en cas d'accident dans le cadre scolaire

15.1. Classes primaires

Bobologie

- L'enseignant ou l'encadrant du groupe de l'élève concerné fait sortir son groupe de l'eau,
- Les élèves s'assoient sur la plage et gardent le silence (les autres groupes continuent leur séance) pendant que l'enseignant ou l'encadrant apporte les soins nécessaires avec la trousse de premiers secours la plus proche,
- Le surveillant poursuit la surveillance du bassin. Il s'assure du calme des élèves sortis de l'eau.

Accident plus grave nécessitant un secouriste

Si l'accident concerne un élève encadré par un enseignant, celui-ci fait sortir son groupe de l'eau.

- L'encadrant MNS le plus proche fait également sortir son groupe de l'eau pour apporter les soins nécessaires,
- Les élèves s'assoient sur la plage et gardent le silence (les autres groupes continuent leur séance) pendant que l'encadrant apporte les soins nécessaires,
- Le surveillant poursuit la surveillance du bassin. Il s'assure avec l'enseignant du calme des élèves sortis de l'eau.

Accident plus grave nécessitant deux secouristes

- Le MNS le plus proche prend en charge la victime. Il prévient qu'il a besoin d'un équipier,
- Parmi les MNS, le surveillant prend de manière explicite la direction de l'intervention, il en devient le responsable,
- Tous les adultes présents autour du bassin sont concernés par l'intervention car l'appel aux secours extérieurs est probable. Les membres du personnel (non surveillant) disponibles dans l'établissement se mettent à la disposition du responsable de l'intervention. Cette action devient prioritaire.

Procédure d'intervention

L'ordre des points énoncés n'est pas en rapport avec la chronologie effective. Ces actions sont lancées et menées quasi simultanément :

Alerte et intervention :

- Bilan et premiers secours à la victime,
- Approche du matériel de secours nécessaire selon le type d'accident,
- Appel des secours extérieurs

Evacuation du bassin :

- Le signal d'évacuation urgente du bassin est donné (trois coups de sifflet longs, à la façon d'une fin de match),
- Les enseignants encadrent cette évacuation du bassin et empêchent tout retour dans un bassin,
- Les élèves se rangent rapidement par classe - comme à chaque fin de séance - le plus loin possible de la position de la victime pour être comptés par l'enseignant,
- S'il est peu probable que la séance puisse reprendre, les élèves sont dirigés vers les vestiaires après que chaque enseignant ait rempli le registre de présence.

- L'enseignant concerné prévient les parents de l'élève : nature de l'accident, hôpital vers lequel il est dirigé, ...

Préparation de l'arrivée des secours extérieurs :

- Un membre du personnel (non surveillant) vérifie la libre circulation jusqu'à la victime en ouvrant les portes,
- Il attend les secours extérieurs pour les diriger jusqu'à la victime,
- Les secouristes restent à la disposition des secours extérieurs jusqu'à la fin de l'intervention.

A la fin de l'intervention :

- Un rapport d'accident est consigné dans la main courante prévue à cet effet,
- Les témoignages sont recueillis avec le plus de détails possibles,
- Le matériel de secours est reconditionné,
- Le bassin est ouvert pour la prochaine activité dès que toutes les conditions sont réunies pour le faire,
- L'astreinte décisionnelle, la direction ou le responsable des sports sont informés.

Si l'accident est grave, une fiche de signalement est remplie (par la direction des sports) et adressée au plus vite - et avant 48H00 - par courriel et par courrier à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.

15.2. Classes secondaires

Les professeurs d'EPS sont formés au sauvetage et aux premiers secours. Ils peuvent prendre une part beaucoup plus active à une intervention de premiers secours que les enseignants des classes primaires.

Bobologie

L'enseignant fait sortir son groupe de l'eau et apporte les soins nécessaires avec la trousse de premiers secours la plus proche.

Le surveillant poursuit la surveillance du bassin.

Accident plus grave nécessitant un secouriste

- Si l'enseignant prend en charge l'intervention, le surveillant fait sortir la classe de l'eau et compte les élèves. Les élèves s'assoient sur la plage et gardent le silence pendant que l'enseignant apporte les soins nécessaires. Le surveillant vient assister l'enseignant. Il s'assure du calme des élèves sortis de l'eau.
- Si le surveillant prend l'intervention en charge, l'enseignant fait évacuer le bassin, compte ses élèves puis vient assister le surveillant.

Accident plus grave nécessitant deux secouristes

Le surveillant donne l'alerte avec l'émetteur-récepteur et le signal d'évacuation du bassin. Avec l'enseignant, il prend en charge l'intervention.

- Les personnels arrivés dans la halle des bassins font évacuer le bassin et s'assurent du calme des élèves sortis de l'eau.
- Les élèves se rangent rapidement - comme à chaque fin de séance - le plus loin possible de la position de la victime pour être comptés par l'enseignant.
- Les personnels disponibles assistent les secouristes.
- Les élèves s'assoient sur la plage et gardent le silence pendant que le surveillant et l'enseignant apportent les soins nécessaires.

- Les membres du personnel prêtent leur concours en aidant l'évacuation du bassin, en surveillant les élèves sur la plage, en appelant les secours extérieurs, en vérifiant la libre circulation jusqu'à la victime pour les secours extérieurs,
- S'il est peu probable que la séance puisse reprendre, les élèves sont dirigés par un membre du personnel vers les vestiaires après avoir été comptés et que le total ait été vérifié sur le registre.

Procédure d'intervention

L'ordre des points énoncés n'est pas en rapport avec la chronologie effective. Ces actions sont lancées et menées quasi simultanément :

Alerte et intervention :

- Bilan et premiers secours à la victime,
- Approche du matériel de secours nécessaire selon le type d'accident,
- Appel des secours extérieurs.

Evacuation du bassin :

- Le signal d'évacuation urgente du bassin est donné (trois coups de sifflet longs, à la façon d'une fin de match),
- Les enseignants encadrent cette évacuation du bassin et empêchent tout retour dans un bassin,
- Les élèves se rangent rapidement par classe - comme à chaque fin de séance - le plus loin possible de la position de la victime pour être comptés par l'enseignant,
- S'il est peu probable que la séance puisse reprendre, les élèves sont dirigés vers les vestiaires après que chaque enseignant ait rempli le registre de présence.
- L'enseignant concerné prévient les parents de l'élève : nature de l'accident, hôpital vers lequel il est dirigé, ...

Préparation de l'arrivée des secours extérieurs :

- Un membre du personnel (non surveillant) vérifie la libre circulation jusqu'à la victime en ouvrant les portes,
- Il attend les secours extérieurs pour les diriger jusqu'à la victime,
- Les secouristes restent à la disposition des secours extérieurs jusqu'à la fin de l'intervention.

A la fin de l'intervention :

- Un rapport d'accident est consigné dans la main courante prévue à cet effet,
- Les témoignages sont recueillis avec le plus de détails possibles,
- Le matériel de secours est reconditionné,
- Le bassin est ouvert pour la prochaine activité dès que toutes les conditions sont réunies pour le faire,
- L'astreinte décisionnelle, la direction ou le responsable des sports sont informés.

Si l'accident est grave, une fiche de signalement est remplie (par la direction des sports) et adressée au plus vite - et avant 48H00 - par courriel et par courrier à la Direction Départementale de la Cohésion Sociale.